

JUIN 2020

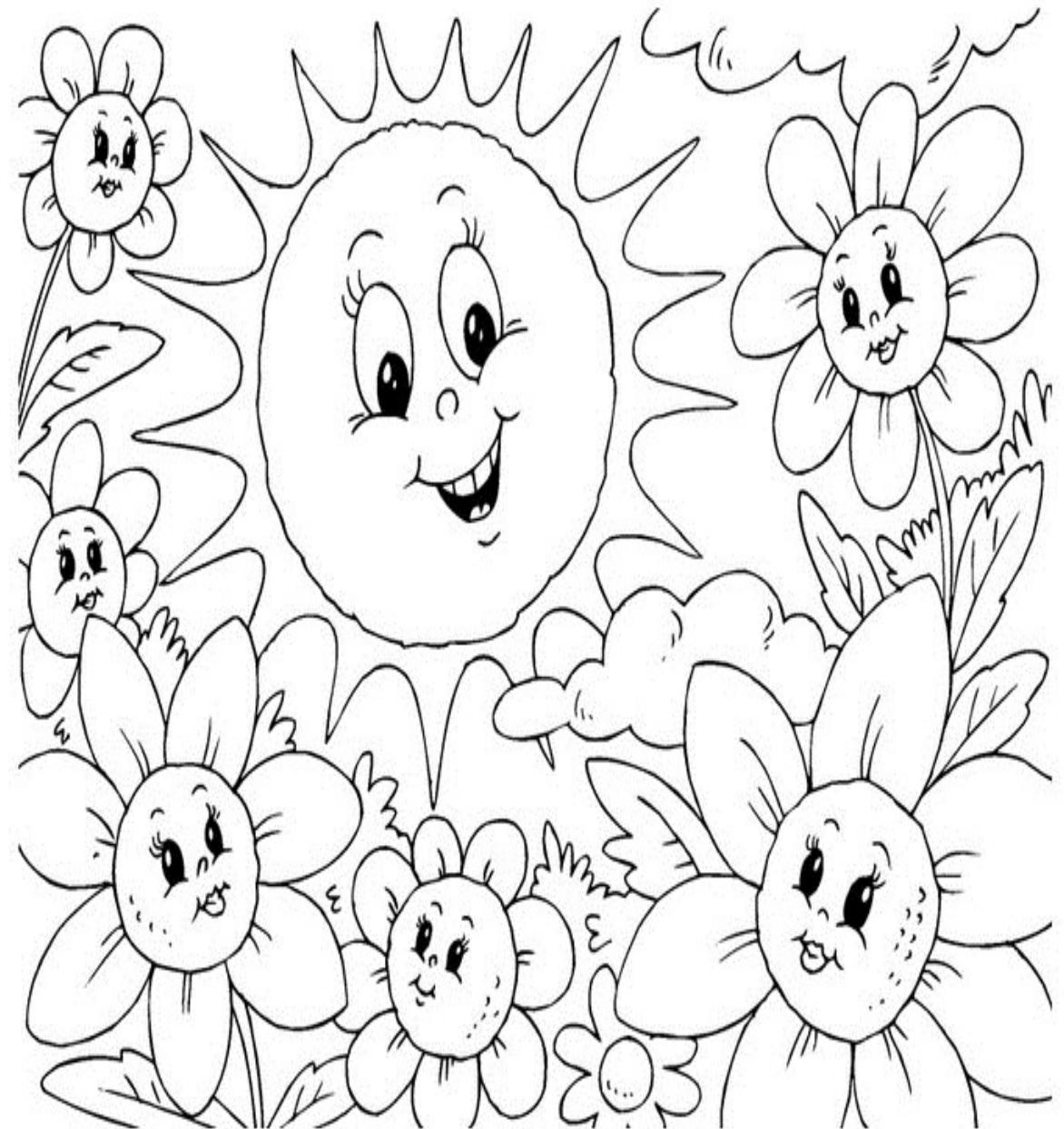
Municipalité d'Authier-Nord  
452, rue Principale  
Authier-Nord (Québec) J0Z 1E0

Téléphone : 819-782-3914  
Télécopieur : 819-782-3916  
authier-nord@mrcao.qc.ca

## TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire _____	3
Mot de la directrice générale _____	4
Nuisances et chiens _____	5
Chronique d'urbanisme _____	6
Ça se passe chez-nous _____	7
Désherbant naturel, vos bacs _____	10
Taxes municipales, abris tempos, VTT et moto-cross _____	11
Recettes _____	12
Paroisse de St-Mathias _____	14
Fosse septique _____	16
Installation septique _____	17
Barbecue et propane _____	19
Chronique verte _____	20
Anniversaires _____	25
Horaire des collectes _____	26
Dessin à colorier _____	27

## DESSIN À COLORIER



**RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DE  
ROUSSILLON**

**HORAIRE DES COLLECTES**

**CONGÉS FÉRIÉS DU CVMR POUR L'ANNÉE 2020**

FERMETURE	OUVERTURE	CUEILLETTE REPORTÉE RÉGIE
Mercredi 24 juin 2020	Jeudi 25 juin 2020, 6h	Jeudi 25 juin 2020, 6h
Mercredi 1 juillet 2020	Jeudi 2 juillet 2020, 6h	Jeudi 25 juin 2020, 6h
Lundi 7 septembre 2020	Mardi 8 septembre 2020, 6h	Jeudi 10 septembre 2020, 6h
Lundi 12 octobre 2020	Mardi 13 octobre 2020, 6h	Jeudi 15 octobre 2020, 6h
Jeudi 24 décembre 2020 Vendredi 25 décembre 2020	Lundi 28 décembre 2020, 6h Mardi 29 décembre 2020 Mercredi 30 décembre 2020	Commerce Mercredi 23 décembre 2020
Jeudi 31 décembre 2020 Vendredi 1 janvier 2021	Lundi 4 janvier 2021, 6h	Commerce Mercredi 30 décembre 2020

Les samedis 26 décembre et 2 janvier, il n'y aura pas de service à l'écocentre.

Merci de votre collaboration

**MOT DU MAIRE**

Bonjour toutes et tous.

Lorsque j'étais enfant, j'aimais me retrouver seul au petit rapide près de chez-nous, tôt le matin, alors que la chaleur du jour ne s'était pas encore réveillée, elle. J'y allais pour pêcher et si possible, ramener un gros brochet ou quelques dorés. Lorsque j'arrivais près de la rivière, je faisais attention de ne pas marcher trop fort pour ne pas que les ondes que génèrent le choc de mes pas sur le sol ne fassent fuir les poissons et limiter ainsi mes chances de succès.

Dans ces années -là, un enfant de 8, 9 ou 10 ans n'avait qu'un équipement de fortune pour espérer voir son rêve se réaliser. C'est déjà arrivé, mais il a fallu quand même plusieurs années. En revanche, je profitais de ce que la nature pouvait m'offrir de plus beau : le chant des oiseaux qui peuplaient les environs, la visite d'une petite belette ou d'un vison qui passait par là. Et quand la chance me souriait encore plus, une couvée de jeunes cannetons qui me semblait flotter sur l'eau sans même y toucher tellement ils sont légers.

Sans même m'en rendre compte, dans tout cela, la plus grande chance que j'avais, c'était bien sûr de pouvoir vivre tous ces instants.

De nos jours, nous n'avons pas cette chance, car une foule de facteurs dictent notre façon de vivre. Je crois que la période que nous venons de vivre depuis 3 mois, à en croire des témoignages, aura au moins permis d'en prendre connaissance.

Bon été à toutes et tous!



## MOT DE LA DIRECTRICE

Bonjour,

Il s'en est passé des choses depuis mon dernier mot en décembre dernier.

Tout d'abord, je désire offrir mes sympathies bien sincères à tous les citoyens de notre municipalité qui ont subi la perte d'un être cher depuis décembre jusqu'à maintenant. Sachez que même si j'ai omis de transmettre par Facebook ou courriel mes sympathies, j'ai eu une pensée spéciale pour vous. Il est toujours difficile de vivre ces moments pénibles et tristes.

À l'écriture de ces mots, nous avons connu une semaine oh! que très très chaude! Quelques jours plus tard, nous voilà retombé presque en hiver.....ou du moins, au début du printemps... Pas facile pour le moral!

Et il n'est pas arrivé seul ce printemps. Et non, il était accompagné du COVID-19. Le 15 mars dernier, sur les recommandations des gouvernements, tout le monde doit être en confinement. Notre travail, notre famille, les écoles, notre social. On ferme tout ou presque. Seuls les services essentiels sont disponibles et avec un chambardement épouvantable! Tout est chaviré, rien ne sera plus pareil. C'est une catastrophe mondiale! Beaucoup trop de vies fauchées par cette pandémie. Que de tristesse!

Les gouvernements font leurs recommandations qui sont appelées à changer régulièrement et que nous devons mettre en place afin de les respecter. Tout va bien aller disent-ils.....

Voilà que l'école recommence, un retour au travail graduel pour certains, la réouverture des magasins, et surtout, les rencontres avec notre famille ! On recommence à revivre ! Mais toujours avec distanciation bien sûr....

Je vous souhaite de rester en santé d'abord et de profiter de cet été spécial mais oh! combien attendu....

*Elise Gagnon*

## ANNIVERSAIRE

### MAI

Cécile Plante	3 mai
Fernand Julien	8 mai
Marion Seguy	18 mai
Aleck Charrois	18 mai
Francine Morin	20 mai
Jérémie Sylvestre Labranche	20 mai
Jennifer Demers	20 mai
Marlène Rivière	21 mai
Henriette Rivard	22 mai
Suzanne Plante	28 mai

### JUIN

Diane Gagné	1 juin
Arnaud Gagnon	5 juin
Sébastien Guay	8 juin
Océane Daigle	10 juin
Liette Neveu	17 juin
Nancy Neveu	17 juin
Caroline Pépin	17 juin
Steve Bruneau	19 juin
Mégane Drouin Deschaines	23 juin
Julie Larouche	23 juin
Lucie Bouchard	28 juin

### JUILLET

Mélanie Harvey	3 juillet
Nicole Lahaie	7 juillet
Derrick Bélanger	20 juillet
Martin Julien	22 juillet
Alain Deschaines	24 juillet
Jean-Pierre Deslongchamps	28 juillet
Marianne Deslongchamps	29 juillet
Nicolas Provencher	31 juillet

### AOÛT

Samuel Provencher	6 août
Réjean Parent	6 août
Denise Dubé Wurtz	7 août
Félix Auger	10 août
Michaël Deslongchamps	14 août

Claire Julien	14 août
Vincent Bélanger	17 août
Élizabeth Cormier	21 août
Loick Harvey	30 août
Nathalie Ouellet	30 août

### SEPTEMBRE

Carolle Bédard	1 septembre
Marguerite Bourgeois	7 septembre
Alain Vaillant	9 septembre
Sylvianne Neveu	21 septembre
Florence Wurtz	22 septembre
Réjeanne Gagnon	27 septembre
Yannick Lefebvre	29 septembre

### OCTOBRE

Élodie Julien	7 octobre
David Thibault	7 octobre
Edouard Morin	13 octobre
Fernand Major	14 octobre
Réal Auger	16 octobre
Jocelyne Plante	22 octobre
Lorrie Gagnon	25 octobre



# CHRONIQUE VERTE



VOLUME 6, NUMÉRO 5 MAI 2015

## DÉMARRER SON COMPOSTAGE, C'EST PAS COMPLIQUÉ!



Vous souhaitez commencer à composter, mais vous ne savez pas comment vous y prendre? Voici les principales étapes :

### Où placer le composteur?

Idéalement près de la maison ou dans un endroit facile d'accès en toute saison. Choisir un endroit semi-ombragé et bien aéré. Si possible, éviter le plein soleil et les sites trop exposés aux vents.

**Sur quelle surface?** Le composteur doit être placé directement sur le sol. Il ne doit jamais être installé sur le béton, l'asphalte ou le gravier car les décomposeurs (vers de terre et autres) ne pourraient accéder au compost.



### Comment démarrer le compostage?

Il faut tout d'abord ameubler le sol afin de faciliter la venue des organismes décomposeurs.

Ensuite, faire un nid au fond du bac. Il suffit de déposer des petites branches ou brindilles sur une épaisseur de 5 cm. Déposer ensuite une couche de feuilles mortes ou de terre sur le nid.

Votre composteur est prêt à recevoir vos matières. Vous pouvez maintenant y déposer vos restes de fruits et de légumes.

N'oubliez pas qu'il est souhaitable que vos résidus de cuisine soient recouverts avec des matériaux bruns (feuilles, paille, terre). Ceci aidera à garder un équilibre dans votre compost et empêchera la prolifération des mouches à fruits.

Source : Le compostage facilité, Nova Envirocom

### Équilibré, votre compost?

Pour réussir un compost de qualité, il doit y avoir un équilibre entre les quantités de « verts », riches en azote et les « bruns », riches en carbone. On calcule en général une partie de « verts » pour deux parties de « bruns ».

Les « verts », riches en azote :

- Restes de fruits;
- Restes de légumes;
- Coquilles d'œufs;
- Tontes de gazon fraîches
- Mauvaises herbes fraîches
- ...

Les « bruns », riches en carbone :

- Feuilles d'arbres séchées;
- Paille, foin;
- Brindilles;
- Marc de café (et filtres);
- Sachets de thé;
- Pâtes alimentaires;
- ...

Composter vous intéresse? Consultez [Le compostage facilité](#), de Nova Envirocom. Ce guide complet est disponible dans la section «Matières résiduelles» du site Internet de la MRC au [www.mrc.ao.qc.ca](http://www.mrc.ao.qc.ca).

Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre  
819 333-2807



Des questions?  
Écrivez-nous:  
[hotlinevert@mrc.ao.qc.ca](mailto:hotlinevert@mrc.ao.qc.ca)

MRC d'Abitibi-Ouest  
5, 8<sup>e</sup> avenue Est, La Sarre J9Z 1N6

819-339-5671  
819 339-5400  
[mrc.ao@mrc.ao.qc.ca](mailto:mrc.ao@mrc.ao.qc.ca)

## Nous avons des règlements qu'il faut respecter pour un plus beau climat entre voisins et éviter des conflits.

Le bruit fait parti des nuisances, tout comme les déchets, les odeurs et l'ordre.



### RÈGLEMENT 2014-03 CONCERNANT LES NUISANCES

**Article 5.2** Le fait de faire, de provoquer ou d'inciter à faire de quelque façon que ce soit, du bruit ou d'utiliser un haut-parleur ou un appareil amplificateur de son à l'extérieur d'un édifice lorsque les sons produits sont susceptibles de troubler la paix, la tranquillité, le confort, le repos, le bien-être des citoyens ou de nature à empêcher l'usage paisible de la propriété dans le voisinage est prohibé.

**Article 5.3** Le fait d'exécuter ou de faire exécuter, entre 22h et 7h le lendemain, des travaux de construction, d'excavation, de démolition ou de réparation d'un bâtiment ou d'un véhicule à moteur ainsi que d'utiliser une tondeuse à gazon est prohibé. Seule exception, s'il s'agit de travaux d'urgence visant à sauvegarder la sécurité des lieux et des personnes.

**Article 5.4** Le fait d'émettre ou de permettre la production de spectacle ou la diffusion de musique dont les sons peuvent être entendus au-delà d'un rayon de 50 mètres à partir du lieu d'où provient le bruit constitue une nuisance et est prohibé. **À l'exception d'une fête familiale, pour laquelle un certificat d'autorisation doit être demandé au bureau municipal. Dans tous les autres cas, de 23h à 7h le lendemain, le son de la musique doit être tempéré de façon à ne pas nuire au repos des voisins.**

## CHIENS

### VOUS DEVEZ L'ATTACHER, LE METTRE EN ENCLOS, LE MAINTENIR EN LAISSE, RESTEINDRE SES JAPPEMENTS.

Bref, prenez les moyens qu'il faut pour être en contrôle de votre animal et pour que vos voisins et amis puissent profiter pleinement de notre beau village et de l'air pur !

Je vous remercie de votre habituelle collaboration !



Règlement no. 2014-03 concernant les nuisances

ARTICLE 6 AUTRES NUISANCES

**Article 6.5** Le fait, par le propriétaire, le locataire ou l'occupant d'un immeuble d'y laisser pousser des branches, broussailles, mauvaises herbes ou pelouse sans en effectuer la tonte au moins deux fois par année constitue une nuisance et est prohibé.

**Article 6.6** Le fait, par le propriétaire, le locataire ou l'occupant d'un immeuble de laisser celui-ci ou de tolérer que celui-ci soit laissé dans un état de malpropreté ou d'encombrement tel que cela constitue un danger pour la santé ou la sécurité des personnes qui y habitent ou qui s'y trouvent constitue une nuisance et est prohibé.

**Article 6.7** Le fait, par le propriétaire ou l'occupant d'un immeuble, de laisser une ou des constructions dans un état de détérioration ou dans un état de mauvais entretien, de sorte que la pourriture, la rouille ou la vermine s'y infiltrent et risquent de menacer la sécurité et la santé publique ou constituent un danger ou une cause de dépréciation pour les propriétés voisines constitue une nuisance et est prohibé

**Article 7.5** La municipalité peut exiger du propriétaire de construire une clôture ou tout autre moyen visant à camoufler de la vue toute nuisance. Le propriétaire aura 30 jours suivant l'avis de la municipalité pour se conformer à cette exigence. Cette clôture devra avoir une hauteur minimum de 6 pieds, permettant le passage de l'air mais elle devra bloquer la vue sur tous les côtés et de façon à empêcher d'être visible du chemin et des propriétés voisines, soit des marges avant, latérales et arrière. Elle devra être construite tout en respectant la réglementation d'urbanisme de la municipalité en vigueur. Elle pourra être construite en bois (peint, teint ou traité), en aluminium, en fer, en béton, en pierre en résine, en composite ou encore en mailles de broches entrelacées munies de panneaux intimités. De plus, une clôture ne pourra être exigée que si les nuisances ne constituent pas de pollution pour l'environnement ou ne contrevient à aucune autre réglementation provinciale ou fédérale.

*Carolle Bédard*

CECI N'EST PAS UN ENCOMBRANT...



Les gens ont tendance à confondre « encombrant » avec « ménage du printemps ». Certes, le printemps est une période idéale pour faire le ménage du garage, du cabanon ou du sous-sol. Mais ces matières ne constituent pas pour autant des encombrants.

Ces matières ne sont pas des encombrants :

✘ Déchet ou recyclage dont le format permet d'en disposer via le bac bleu ou le bac vert.

**Solution :** Utilisez le bac approprié pour vous départir de ces matières.

✘ Résidus domestiques dangereux (RDD)

Ex : peinture, huiles usées et filtres, solvants, etc.

✘ Résidus de construction, rénovation, démolition (CRD)

Ex : bois, gypse, bardeaux d'asphalte, laine isolante, etc.

✘ Matériel électronique

Ex : écran, ordinateur, imprimante, lecteur DVD, chaîne stéréo, etc.

✘ Petits objets composés essentiellement de métal

Ex : grille-pain, four micro-ondes, etc.

**Solution :** Apportez ces matières à l'écocentre, au 15, boulevard Industriel à La Sarre, afin qu'elles soient valorisées de façon respectueuse pour l'environnement.

✘ Pneu monté sur jante

**Solution :** faites retirer la jante du pneu puis apportez-les à l'écocentre.

✘ Pneu d'un diamètre plus grand que 48 pouces

**Solution :** contactez un détaillant de pneus pour le retour de cette matière.

QU'EST-CE QU'UN ENCOMBRANT ?

Un encombrant est un gros objet d'origine résidentielle qui, à cause de sa taille, ne peut être accepté dans la collecte régulière (déchets ou recyclage) et ne peut être apporté à l'écocentre dans le coffre d'une voiture.

Informez-vous auprès de votre municipalité pour connaître les modalités de collecte qui s'appliquent.

Les 3RV

L'expression « 3RV » est une abréviation des quatre façons de réduire le gaspillage de nos ressources :

- Réduction à la source
- Réemploi
- Recyclage
- Valorisation

Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre



Des questions? Écrivez-nous!

MRC d'Abitibi-Ouest

11, 5<sup>e</sup> Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7

819-339-5671

## AVEZ-VOUS ANALYSÉ L'EAU DE VOTRE PUITIS RÉCEMMENT ?

Malgré son apparence claire et limpide et sans odeur ou saveur particulière, l'eau de votre puits peut contenir des éléments pouvant avoir des effets indésirables sur la santé, tels que des microorganismes pathogènes (bactéries, virus ou protozoaires) et des nitrates-nitrites.



L'eau souterraine, qui est généralement de meilleure qualité que l'eau de surface (lac, rivière, ruisseau) grâce à la capacité filtrante du sol, peut tout de même être vulnérable à la contamination. Des précautions doivent être prises pour assurer en tout temps un approvisionnement de bonne qualité.

### Quand faire analyser votre eau ?

Il est recommandé d'effectuer une analyse de la qualité de l'eau :

- **deux fois par année** pour les paramètres **microbiologiques**. (au printemps à la fonte des neiges et à l'été ou à l'automne suite à de fortes pluies);
- **une fois aux 10 ans** pour les paramètres **physico-chimiques**.

De plus, vous devriez faire réaliser des analyses supplémentaires lorsque vous constatez des changements soudains du goût, de l'odeur ou de l'apparence de l'eau, ou que des modifications sont apportées au puits ou au sol environnant.

### Pour plus d'information :

Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie (OBAJ) – Projet volontaire d'analyse de la qualité de l'eau de votre puits résidentiel : <http://obvaj.org/projet-volontaire-danalyse-de-la-qualite-de-leau-de-votre-puits-residentiel/>

Sources : Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie  
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

## LES PARAMÈTRES À ANALYSER

Les paramètres microbiologiques (deux fois par année) :

- Bactéries E. coli
- Bactéries entérocoques
- Coliformes totaux

Les paramètres physico-chimiques (une fois aux 10 ans) :

- Arsenic
- Manganèse
- Baryum
- Nitrates-nitrites
- Chlorures
- Sodium
- Fer
- Sulfates
- Fluorures
- Dureté totale basée sur la teneur en calcium et en magnésium

## ÇA S'PASSE CHEZ NOUS

### MÉNAGE DU PRINTEMPS

Le beau temps est revenu, il est temps de penser à faire un beau ménage de votre cour. Si vous avez des électroménagers et don't vous voulez vous départir et. **si l'intérêt est important**, la municipalité verra à récupérer vos appareils et ira les porter au CVMR. Cette collecte sera pour les appareils ménagers seulement.

Vous avez des « drums de sécheuse », ou tous autres conteneurs qui pourraient convenir pour faire des feux extérieurs dont vous voulez vous départir, la municipalité serait preneuse. Nous désirons en installer au stationnement de roulottes.

La beauté d'un village passe par vous et par vos terrains bien entretenus; sans débris, carcasses automobiles, piles de bois... Soyons fiers de notre communauté et de notre milieu de vie !

## SPCA

29, 9<sup>e</sup> ave Ouest, La Sarre, J0Z 1N8

**Ouverture** : de 12h00 à 16h00, du lundi au samedi

L'inscription se fait directement à leur bureau de La Sarre. Il n'y a pas de frais de retard pour le moment, dû à la situation. Le renouvellement se fait toujours au mois de mars. Du porte-à-porte se fera pour vérification d'ici la fin de l'année.

### Voici les prix:

- 20\$ pour les chats non-stérilisés
- 10\$ pour les chats stérilisés
- 25\$ pour les chiens non-stérilisés
- 15\$ pour les chiens stérilisés

**Vous devez avoir en votre possession la preuve de la stérilisation pour le rabais.**

Une amende de 200\$ sera effective au premier mars 2021 pour ceux qui n'auront pas inscrit leurs animaux.

Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre  
819 333-2807



Des questions?

Écrivez-nous :  
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest

11, 5<sup>e</sup> Avenue Est, La Sarre QC J0Z 1K7

819-339-5671

819 339-5400

mrcao@mrcao.qc.ca

## Théâtre de la vieille grange

### Aucune représentation cet été

En face de l'école du Rang II

269 Route 111, Authier (QC)

Tél : 819-782-3239

1-866-336-3289

[info@ecoledurang2.ca](mailto:info@ecoledurang2.ca)

[www.ecoledurang2.ca](http://www.ecoledurang2.ca)



### École du Rang II d'Authier

Du jeudi au dimanche de 10h00 à 17h00

Du 25 juin au 6 septembre 2020

Ouvert le 24 juin, 1 juillet et 7 septembre 2020

Visite guidée et animation avec seulement

**4 personnes de la même famille** à la fois pour respecter la distanciation et aussi le lavage des mains.

Adulte : 8\$, enfant 6 à 11 ans : 5\$

Paiement direct

269, Chemin du 2<sup>e</sup> Rang, (route 111)

Authier, 819-782-3289



### La gestion des déchets en temps de pandémie

Dans le contexte de pandémie que l'on vit actuellement, certains objets sont utilisés quotidiennement dans nos maisons et se retrouvent ensuite à la poubelle.



Une gestion prudente de ces déchets est primordiale. Les objets pouvant être contaminés comme des gants et des masques doivent être mis dans un sac scellé puis dans un contenant à déchet fermé.

### Rappel

Il ne faut pas jeter les lingettes désinfectantes dans les toilettes car elles contribuent à obstruer les canalisations. Plusieurs municipalités ont d'ailleurs subi des refoulements d'égouts pour cette raison. Les lingettes désinfectantes vont à la poubelle!



Les citoyens qui effectuent leurs achats avec des sacs réutilisables doivent les laver à fréquence régulière.

Il est permis de rapporter vos contenants consignés. Toutefois, il est recommandé de les conserver jusqu'à ce que la situation se stabilise.



### Bonne nouvelle!

Le Centre de valorisation des matières résiduelles est ouvert.

Cependant, votre visite devra se faire en respectant ces nouvelles mesures :

- Nombre de véhicules limité sur le site
- Circulation lente 10 KM/H
- Distanciation sociale de 2 mètres entre les citoyens
- Priorité aux camions lourds

Les heures d'ouverture en vigueur sont du lundi au vendredi de 8h à 16h.

Fermé le samedi jusqu'à nouvel ordre.

Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre  
819-333-2807



Des questions?  
Écrivez-nous:

MRC d'Abitibi-Ouest  
11, 5<sup>e</sup> Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7

819-339-5671  
819-339-5400

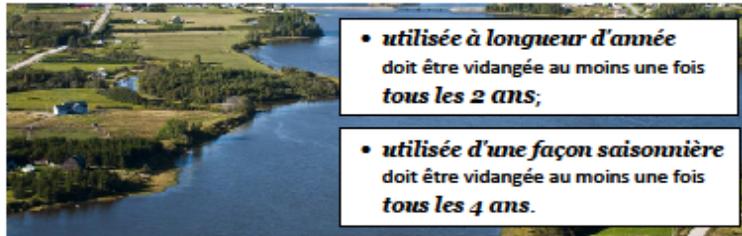
# CHRONIQUE VERTE



VOLUME 10, NUMÉRO 7 JUILLET 2019

## ENTRETIEN DE LA FOSSE SEPTIQUE

Un bon entretien de la fosse septique est essentiel afin d'éviter certains problèmes et désagréments, comme les mauvaises odeurs et les débordements. Par ailleurs, selon la réglementation provinciale, une fosse septique<sup>1</sup> :



- **utilisée à longueur d'année** doit être vidangée au moins une fois **tous les 2 ans**;
- **utilisée d'une façon saisonnière** doit être vidangée au moins une fois **tous les 4 ans**.

Un service de vidange et de traitement des fosses septiques est offert par la MRC d'Abitibi-Ouest. Chaque année, ce service débute en juin et se termine à la fin octobre. Deux types d'intervention vous sont offerts :

- **La vidange totale**, qui consiste à enlever tout ce que la fosse contient.
- **Le traitement**, qui consiste à enlever tout ce que la fosse contient et à y remettre le liquide. Afin d'effectuer le traitement, la fosse doit être munie de deux couvercles.

Le traitement est préférable et plus économique comparé à la vidange totale. Le liquide remis dans la fosse contient des bactéries qui réactivent immédiatement la digestion, permettant ainsi un meilleur fonctionnement de la fosse.

À tous les 2 ans, des **Jours réservés** pour chaque municipalité permettent un rabais de 25 \$ sur la vidange ou le traitement des fosses septiques résidentielles. Pour en savoir davantage : [mrcao.qc.ca](http://mrcao.qc.ca) (cliquez *Fosses septiques* sur la page d'accueil).

<sup>1</sup> Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22)

### PROCÉDURE DE VIDANGE

1. Prenez rendez-vous auprès de la MRC d'Abitibi-Ouest :

- ✓ [mrcao.qc.ca](http://mrcao.qc.ca), cliquez *Fosses septiques* et remplissez le formulaire en ligne;
- ✓ ☎ (819) 339-5671, p. 221.

2. Quelques jours avant votre rendez-vous :

- ✓ Dégagez votre fosse septique. Si elle comprend deux couvercles, ils doivent être tous dégagés;
- ✓ Assurez-vous qu'aucun obstacle n'est placé dans un rayon de 1,5 mètre autour de la fosse et de 3 mètres au-dessus de l'installation septique;
- ✓ Identifiez clairement l'emplacement de la fosse afin d'en faciliter le repérage par le chauffeur du camion-citerne;
- ✓ Assurez-vous que le site est accessible et sécuritaire (entrée dégagée, clôture déverrouillée, chiens attachés).

## ÇA S'PASSE CHEZ NOUS (SUITE)

Après plusieurs années d'attente, nous avons enfin notre rampe de mise à l'eau. Vous pouvez maintenant mettre vos embarcations à l'eau pour aller sur le lac Macamic. Elle est située à la rivière Bellefeuille dans le chemin Ceinture du Lac. L'entrée pour s'y rendre est près du pont P-00271. Un quai flottant y sera aussi installé.

**23 juin 2020 - La rampe n'est pas disponible à ce jour car des modifications doivent y être apportées. On vous tient informé aussitôt l'accessibilité permise.**

On y retrouve également une station de lavage pour pouvoir nettoyer votre embarcation, avant et après pour éviter la propagation des espèces nuisibles.

Présentement, il reste à la finaliser. L'électricité ainsi que l'eau qui ne sont pas encore installées. L'automne nous a tous pris par surprise! Quelques travaux également reste à finir au stationnement de roulettes. Dès que tous ces travaux seront terminés, nous vous en aviserons.

Des tables de pique-nique et des bancs seront aussi à votre disposition. Des règles d'hygiène s'appliquent quant aux mesures du COVID-19.

## VISITE DES PERMIS

Veuillez prendre note qu'un technicien en évaluation foncière de la MRC a débuté les visites des propriétés pour lesquelles des permis ont été émis. Les visites devraient se dérouler jusqu'à la fin de l'automne (tant que Dame Nature le permettra).

Présentement, ce ne sont que les visites extérieures. Les visites intérieures reprendront dès que le tout leur sera possible de le faire en toute sécurité. Suite aux visites, les permis dont les changements sont significatifs, des certificats de tenus à jour seront émis dans les mois qui suivent.

Merci de votre compréhension

Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre  
☎ 819 333-2807



Des questions?  
Écrivez-nous:  
[botinvert@mrcao.qc.ca](mailto:botinvert@mrcao.qc.ca)

MRC d'Abitibi-Ouest  
11, 5<sup>e</sup> Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7

☎ 819-339-5671  
☎ 819 339-5400  
✉ [mrcao@mrcao.qc.ca](mailto:mrcao@mrcao.qc.ca)

## DÉSHÉBANT NATUREL À VAPORISER

### Avec du vinaigre blanc

- ⇒ 1 litre de vinaigre blanc
- ⇒ 2 cuillères à café de liquide à vaisselle
- ⇒ OU
- ⇒ 1 litre de vinaigre blanc
- ⇒ 2 à 3 cuillères à café de sel fin
- ⇒ OU
- ⇒ 5 litres d'eau
- ⇒ 200 ml de vinaigre blanc
- ⇒ 1 kg de gros sel



## VOS BACS

La Régie intermunicipale de gestion des déchets de Roussillon vous rappelle de procéder une fois ou deux par année, au nettoyage de vos bacs à ordures et à récupération afin d'enlever les particules et les débris qui restent collés à l'intérieur et qui sont sources d'odeurs nauséabondes et/ ou de bestioles peu ragoûtantes comme les asticots.

De plus, avec les chaleurs qui arrivent, les odeurs sont plus fortes.

En résumé, avec un bon nettoyage, vos bacs auront meilleur aspect, seront moins malodorants, les matières recyclables et les sacs à ordures ne resteront pas collés à l'intérieur, facilitant ainsi le travail des employés qui doivent les ramasser.

Vous remerciant de votre collaboration !



Chronique

PRÉVENTION

## **Le barbecue et le propane!**

Pour plusieurs d'entre vous, l'été est synonyme de bonnes grillades sur le barbecue avec des amis, à relaxer et profiter du beau temps! Toutefois, il est important de prendre certaines précautions. En voici quelques-unes :

### **Avant d'utiliser votre barbecue...**

- Vérifiez si votre barbecue fait l'objet d'un rappel par le fabricant ou Santé Canada. Si c'est le cas, vous devriez peut-être ne pas l'utiliser! Pour en savoir plus, consultez le site Internet <http://www.canadiensensante.gc.ca>;
- Nettoyez l'intérieur et l'extérieur de votre barbecue, ainsi que les pièces mobiles;
- Vérifiez si votre bouteille de propane est âgée de plus de 10 ans. Si c'est le cas, remplacez-la et remettez-la à un distributeur de propane. Ne jetez jamais une bouteille de propane aux ordures, elle pourrait exploser;
- Avant d'allumer votre barbecue pour la première fois, à la suite d'une longue période où l'appareil n'a pas été utilisé (ex. : l'hiver) ou après chaque remplissage de la bouteille de propane :
  - ⇒ Ouvrez le couvercle du barbecue. Aspergez les raccords d'eau savonneuse afin de déceler la présence de fuites. Ouvrez prudemment la valve de la bouteille de propane. Si des bulles se forment, il y a fuite. Fermez aussitôt la valve et remplacez les pièces défectueuses;
  - ⇒ N'utilisez jamais d'allumettes ou une flamme nue pour déceler les fuites.

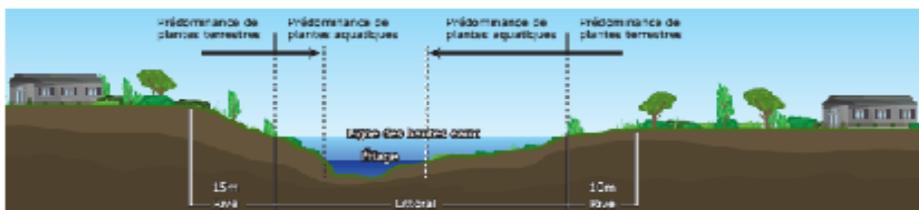
Vérifiez la flamme produite par le propane, elle doit être d'un bleu inaltéré. Si non, faites vérifier votre barbecue par un professionnel. Sachez comment l'utiliser [en toute sécurité](#) !

- Installez votre BBQ à une distance d'un mètre de tout objet ou de toute matière combustible tels que murs, portes, arbres.
- Nettoyez votre BBQ régulièrement afin d'éliminer les graisses susceptibles de s'enflammer.
- Gardez une distance sécuritaire entre vous et l'appareil et ne fumez pas à proximité lors de l'allumage et de son fonctionnement.



Pour toutes informations supplémentaires, observations ou questionnements, veuillez contacter l'OBOVAT :  
 Tél. : 819-824-4549  
 Courriel : [informations@obvat.org](mailto:informations@obvat.org)  
 Site internet : [www.obvat.org](http://www.obvat.org)  
 Facebook : <https://www.facebook.com/bassCBVA/>

Il s'agit d'une bande de végétation naturelle qui constitue une zone de transition entre les milieux terrestres et aquatiques. Elle varie en fonction de la pente et de la hauteur du talus puis se calcule à partir de la ligne des hautes eaux. Selon la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI), elle varie entre 10 et 15 m.



Source : Doyon, N. (s.d.) Fiche d'aménagement de la bande riveraine. ROBVG. Repéré à : [http://obvat.org/wp-content/uploads/2015/10/Fiche\\_bande\\_riveraine.pdf](http://obvat.org/wp-content/uploads/2015/10/Fiche_bande_riveraine.pdf)

## RÔLE, UTILITÉ ET AVANTAGE DE LA BANDE RIVERAINE

- Stabilise vos berges;
- Filter les polluants;
- Absorbe les éléments nutritifs qui nourrissent les algues bleu-vert;
- Réduit le nuisement;
- Réduit l'érosion de votre terrain;
- Prévient les inondations;
- Protège des vagues et des grands vents;
- Réduit l'ensablement et le coût des travaux;
- Contribue à la santé du milieu aquatique;
- Procure des habitats et de la nourriture pour la faune;
- Augmente la diversité végétale et animale.

## RENATURALISATION VS REVÉGÉTALISATION

La renaturalisation implique de laisser aller la nature en évitant de tondre la pelouse. Ainsi, la nature choisira les végétaux de votre bande riveraine (voir 1<sup>ère</sup> image à gauche). **Avantage :** peu coûteux.

La revégétalisation nécessite de mettre la main à la pâte pour planter des végétaux (voir 2<sup>e</sup> image à gauche). **Avantage :** personnalisation de l'aménagement et des végétaux.

## PLANTATION (consulter l'ensemble des grandes étapes au <http://banderiveraine.org/planter/>)

Quand : Au printemps ou à l'automne

Comment :

- 1) On creuse un trou;
- 2) On s'assure que le fond du trou est bien meuble;
- 3) On amende;
- 4) On place le plant dans le trou;
- 5) On remplit le trou à moitié;
- 6) On arrose;
- 7) On termine le remplissage;
- 8) On ajoute un tuteur;
- 9) On prépare la cuvette d'arrosage;
- 10) On arrose en remplissant la cuvette;
- 11) On installe du paillis;
- 12) On fait la taille de nettoyage.

## CHOIX DES VÉGÉTAUX

Herbacées, arbustes et arbres indigènes (provenant du Québec) sont à cibler. Ils doivent être adaptés au climat de l'Abitibi.

Consulter la liste des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines en Abitibi ainsi que notre liste des pépinières en Abitibi sur <http://obvat.org/les-bonnes-pratiques/la-bande-riveraine/>. Vous y trouverez plusieurs conseils et des photos.



Source : GROBEC, 2010

La bande riveraine n'obstrue pas nécessairement la vue.



Source : OBV Côte-du-sud, 2010

Une ouverture de 5 m est permise (pente inférieure à 30 %) pour accéder au plan d'eau.



Source : (Marah, 2014)

Rosier inermis ou Rosier du Labrador

# TAXES MUNICIPALES

Dû aux circonstances causés par la COVID-19, une résolution a été prise en avril 2020 concernant les dates des versements. Les versements sont tous "décalés" d'un mois. Également, il ne faut pas oublier que les intérêts et les pénalités se calculent au fur et à mesure que la date d'échéance des versements est passée. Voici les nouvelles dates des versements pour acquitter vos taxes.

⇒ 31 juillet

⇒ 30 septembre

⇒ 30 novembre

# ABRIS TEMPOS

N'oubliez pas que les abris tempo sont autorisés sur le territoire d'Authier-Nord du **15 octobre au 15 mai**. Après cette date, la structure peut demeurer montée mais doit être rangée en marge arrière.

S'il n'y a pas de place en marge arrière pour ranger la structure, celle-ci doit être complètement démontée. Les tambours doivent également être démontés et ce, autant dans la zone urbaine que rurale.

# POUR LES VTT OU MOTO-CROSS

Il est interdit de circuler sur les **terrains privés**, les **parcs** et les **terrains de jeux**. Soyez respectueux envers les propriétés privés ou publics.



## NE PROPAGEZ PAS LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES



### LE GOBIE À TACHES NOIRES



Comme les carpes asiatiques juvéniles, le gobie peut :  
 - se retrouver dans les viviers commerciaux ;  
 - être vendu comme poisson-appât.

Ces espèces exotiques envahissantes utilisés comme poissons-appâts menacent la biodiversité de par leur voracité, leur rapidité de reproduction et le risque qu'ils transportent des pathogènes.

### Il est dorénavant :

- Interdit d'utiliser du poisson-appât vivant partout au Québec.
- Interdit d'utiliser du poisson-appât mort en saison estivale partout au Québec.
- Autorisé d'utiliser des poissons-appâts morts en saison hivernale dans certaines zones de pêche du Québec où cette pratique était déjà autorisée.

## Patates gratinées à l'ail sur le BBQ

### Ingrédients :

- 6 patates de taille moyenne, lavées ,
- brossées et coupées en dés
- 1 gros oignon blanc tranché
- 3 c. à soupe de beurre
- 1 c. à soupe d'huile d'olive
- 4 gousses d'ail émincées
- 1 c. à thé de persil frais
- Sel et poivre ( au goût )
- 2 t. de fromage Parmesan râpé
- 1/1 t. de fromage cheddar râpé



### Préparation :

1. Préchauffer le barbecue à HIGH.
2. Dans un bol, mettre les patates avec tous les autres ingrédients sauf le fromage.
3. Vaporiser votre papier d'aluminium d'une huile à cuisson.
4. Ajouter tous les ingrédients ( sauf les fromages ).
5. Faire cuire pendant 10 minutes. Tourner. Faire cuire un autre 10 minutes.
6. Ouvrir la papillote, ajouter les fromages , refermer et faire cuire pour un autre 5 minutes.
7. Bon appétit !

## Sandwichs glacés au chocolat

### Ingrédients :

- 8 gaufrettes au chocolat
- 1 tasse de crème glacée au chocolat
- 1/4 tasse de chocolat au lait haché finement

### Préparation :

- Former 4 sandwichs avec 8 gaufrettes au chocolat et la crème glacée au chocolat. Rouler la bordure des sandwichs dans le chocolat au lait haché finement.



## Les installations septiques

Les installations septiques ont pour rôle d'évacuer et de traiter les eaux usées des résidences isolées. Or, la mise en place des installations septiques est souvent non-conformes et l'entretien négligé, ce qui peut causer des problèmes au niveau de la santé et de la sécurité des utilisateurs de puits et de plans d'eau avoisinants. Il peut aussi y avoir de grands impacts sur l'environnement!



**Votre gazon sur le champ d'épuration est vert ou spongieux?  
Il y a un liquide gris ou noir sur votre terrain?  
Des mauvaises odeurs émanent du champ d'épuration?  
Votre installation septique est probablement défectueuse!**

### Les bonnes pratiques

Lorsqu'un volume d'eau est envoyé dans la fosse, un volume équivalent est envoyé au champ d'épuration! Donc, en utilisant trop d'eau, il y a des risques de ne pas laisser suffisamment de temps aux bactéries de faire leur travail. De même, si le sol près du champ d'épuration est saturé, l'eau ne pourra pas y pénétrer convenablement et ne sera donc pas filtrée.

- Répartir les brassées de lavage dans la semaine;
- Éviter d'utiliser beaucoup d'eau après une grosse pluie;
- Éviter d'arroser le champ d'épuration.

### Faites attention à votre champ d'épuration!

- Ne stationnez pas votre voiture sur le champ et ne laissez pas de voitures y circuler;
- N'installez pas de structure sur le champ (gazébo, cabanon,...);
- Ne plantez pas d'arbres ou d'arbustes sur le champ d'épuration!

Éviter de mettre des substances se décomposant mal (ou très lentement), ainsi que des produits toxiques pouvant tuer les bactéries de la fosse septique! Ne jetez pas aux toilettes ou dans l'évier :

- Huiles et graisses;
- Couches jetables;
- Tampons et applicateurs;
- Mouchoirs et essuie-tout;
- Cheveux;
- Condoms;
- Nourriture et compost;
- Peinture et solvant;
- Pesticides, antigel, essence;
- Litière pour chats;
- Détergents corrosifs (ex: Javel);
- Savons antibactériens et autres désinfectants;
- Médicaments et antibiotiques;
- Etc.

**N'oubliez pas de vidanger votre fosse septique! La vidange est essentielle et doit être faite aux deux ans pour les résidences permanentes et aux 4 ans pour les résidences saisonnières!**



## FOSSES SEPTIQUES

### Municipalité d'Authier-Nord

La Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest offre un rabais sur le service de traitement ou de vidange de fosses septiques résidentielles.

Pour profiter du rabais, la date limite pour prendre rendez-vous est le **31 août 2020**.

#### **Mardi le 15 septembre et mercredi le 16 septembre**

Prix régulier pour un traitement : 185 \$ → après rabais 160 \$ (taxes incluses)  
Prix régulier pour une vidange : 220 \$ → après rabais 190 \$ (taxes incluses)

Pour prendre rendez-vous : 819-339-5671, poste 221 ou compléter notre formulaire en ligne à [mrcao.qc.ca](http://mrcao.qc.ca).

***COVID-19:*** En cette période de pandémie, veuillez s.v.p. privilégier le paiement par Internet, par chèque ou par cartes. Aidez-nous à protéger la santé de nos employés et la vôtre. Merci de votre compréhension.

#### **Mesures à prendre pour la vidange de votre fosse septique :**

- Que votre numéro civique soit visible;
- Que l'entrée d'auto soit dégagée;
- Qu'un piquet indique la localisation de la fosse;
- Que le couvercle de la fosse soit déterré et qu'il se soulève facilement;
- Qu'aucun animal ne soit à proximité.

*Cette offre est prévue à tous les 2 ans; la prochaine reviendra en 2022.  
Le rabais ne peut être jumelé avec une autre offre promotionnelle de la MRC d'Abitibi-Ouest.  
La MRC d'Abitibi-Ouest peut modifier les dates fixées en raison de circonstances incontrôlables.*

## Banana split



#### Ingrédients :

- 2 bâtonnets de beurre
- 12 oz de pépites de chocolat
- 2 tasses de sucre en poudre
- 12 oz de lait évaporé
- 28,8 oz de biscuits Graham (broyés, 2 paquets)
- Crème glacée à la vanille de 4 litres
- 5 bananes

#### Préparation : ( 1h40 )

- Faites fondre 1 bâtonnet de beurre dans une casserole, puis ajouter le sac de pépites de chocolat en remuant constamment jusqu'à ce qu'il soit fondu.
- Ajouter le sucre en poudre, puis ajouter le lait en fouettant.
- Faire bouillir environ 2 minutes jusqu'à ce que tout soit bien fondu. Le mélange ne sera pas trop épais à ce stade.
- Placez le mélange de chocolat dans le congélateur (toujours dans la casserole) pendant au moins une heure.
- Remuez de temps en temps. Entre-temps, commencez à préparer la base du dessert.
- Mettez vos miettes de biscuits dans un plat 9 x 13. Ensuite, vous allez faire fondre l'autre bâtonnet de beurre au micro-ondes et le verser sur les miettes de votre plat,
- Ensuite, prenez une cuillère pour mélanger la chapelure et le beurre et étalez-les uniformément dans le fond du plat.
- Ensuite, coupez des tranches de 1 po de crème glacée et placez-les directement sur la croûte, placez les tranches de bananes sur la crème glacée. Étendre le chocolat par-dessus.
- Placez le dessert au congélateur jusqu'à ce que la garniture au chocolat soit complètement refroidi.

Donne environ 30 portions

# Paroisse de St-Mathias d'Authier-Nord

## Curés :

Représentant : Jean-Guy Trudel, abbés : Crescent , Rémi et Mario.

## Conseil de Fabrique :

Gérard Plante	Président d'assemblée	Suzanne Plante	Marguillière
Suzanne Plante	Trésorière	Cécile Plante	Marguillière
Michel Crête	Secrétaire d'assemblée	Suzanne Samson	Marguillière
Gérard Plante	Marguillier	Gisèle Auger	Marguillière

## Équipe pastorale :

Réjeanne Gagnon Parent	Préparation au baptême
Carolle Bédard	Service pastorale des jeunes
Madeleine Lessard	Liturgie et harmonie
Cécile Plante	Coordonnatrice

## Comité du cimetière:

Élise Gagnon	Trésorière	Réjeanne Gagnon	Membre
Carolle Bédard	Membre	Jocelyne plante	Membre
Margot Plante	Menbre	Gérard plante	Membre

## Comité de décès :

Suzanne Plante	Présidente
----------------	------------

## Comité du sports et loisirs

Lorrie Gagnon	Steve Bruneau	Annie Bruneau	Mélanie Rivard	Samuel Guay
---------------	---------------	---------------	----------------	-------------



## Communauté chrétienne St-Mathias d'Authier-Nord

Bulletin paroissial de juin à septembre 2020

Aucune nouvelle information pour la reprise des messes. Espérons que ce sera dans un avenir rapproché, mais toujours dans la distanciation et le respect des consignes. Rien ne nous empêche de prier de chez-nous pour les personnes touchés par le Covid-19 et qui ont perdus des proches dû à ce virus.

On ressort toujours plus fort quand on a des épreuves à surmonter et il faut toujours trouver du positif dans tout cela. Car oui, il y en a, plusieurs en ont profité pour faire ce qu'ils reportaient depuis longtemps.

QUE DIEU NOUS BÉNISSE DANS NOS RENCONTRES ET NOS PROJETS D'ÉTÉ